

La Gohellette

N°21 - Avril 2019



Transparence, Rigueur, Equité, Solidarité



A découvrir dans ce numéro :

- Projet d'aménagement Boulevard VAUBAN
- Inauguration de la MSAP

- Nouveaux comités de quartier
- Animations Jeunesse
- Travaux en cours

- Nouvelle Rubrique "Loisirs"
- Environnement
- Festivités à venir

EDITO



"Le printemps est inexorable."

Pablo NERUDA

Le printemps est là avec ses beaux jours et l'occasion de profiter de toutes les activités générées tant par la municipalité que par le tissu associatif, bien présent et actif au sein de notre commune.

Nous avons eu le résultat du recensement et la population est stable par rapport à 2010 à environ 6300 habitants. Ces chiffres sont réjouissants car ils signifient que l'attractivité de Sains-en-Gohelle est toujours bien ancrée.

Le budget primitif 2019 a été acté. Comme depuis le début de mandat, mon souci est de bien dimensionner les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Les capacités d'autofinancement ont été retrouvées et la municipalité continue sa politique d'investissement avec des chantiers marquants comme celui de l'extension/rénovation de la Halle des Sports "Liberté", mais aussi d'autres moins visibles comme la réfection de l'éclairage public.

Quant aux dépenses de fonctionnement, la volonté municipale est qu'elles soient à un niveau optimisé pour le fonctionnement adapté des services à destination de toute la population. L'année 2019 qui a la particularité d'être une année pré-électorale verra les élus déployer la même ardeur que depuis le début du mandat.

Vous pouvez compter sur moi

Alain DUBREUCQ

INAUGURATION DE LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC



Les Maisons de services au public (La Poste) délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement spécifique, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.



La Maison de Service Au Public (MSAP) Sainsoise a été inaugurée le 27 février en présence d'Alain DUBREUCQ, Maire, Jean-François RAFFY, Sous-Préfet du Pas-de-Calais, Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Richard ZGRZENDEK, Directeur Réseau et Banque du Nord-Pas-de-Calais, Ludovic PAJOT, Député de 10^{ème} circonscription du Pas-de-Calais et le personnel de la poste.





"Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir." Michel BOUTHOT

Odile LELEU

Adjointe déléguée à l'Etat Civil, aux Relations Publiques, aux Finances et aux Ressources Humaines

NAISSANCES

NAJIB Elyne, le 30/12/2018 à Arras
MARTIN Jade, le 11/01/2019 à Lille
POQUET Énora, le 12/01/2019 à Lens
DJOUDE Margaux, le 16/01/2019 à Lens
DEVILLER Charlie, le 17/01/2019 à Lambres-Lez-Douai
HAPPIETTE Milo, le 18/01/2019 à Arras
JAZÉ Mia, le 25/01/2019 à Divion
JOUVENEZ Rayan, le 31/01/2019 à Béthune
LEPETZ Clément, le 21/02/2019 à Lens
CREPEL Léonie, le 28/02/2019 à Divion
PAUL Emma, le 02/03/2019 à Lens

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

DUHAMEL Morgan, le 09/02/2019
LEMAIRE Noha, le 09/03/2019



MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La préfecture du Pas-de-Calais a engagé depuis plusieurs années la dématérialisation des procédures administratives. Les demandes de médaille d'honneur du travail entrent maintenant dans cette démarche. Cependant, rien ne change pour les candidats : les dossiers de demande sont toujours disponibles en mairie et traités par le service état civil qui se charge de l'envoi dématérialisé.

LISTES ÉLECTORALES

La préfecture vous informe de la mise en service de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale :

L'application est en ligne sur : **service-public.fr**

rubrique papiers citoyenneté / élections / votre situation ; personnaliser / vérifier son inscription au bureau de vote.

Ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du Répertoire Electoral Unique (REU).

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

RIDEZ Sébastien et **FRYDER** Claire, le 28/01/2019
JOLIE Rémi et **WEILLAERT** Mélanie, le 06/02/2019
RIGAUD Jean-Pierre et **PLUTA** Caroline, le 15/02/2019
BAYART Christian et **CZARNECKI** Fabienne, le 21/02/2019
WAREMBOURG Romain et **LHOTE** Samantha, le 05/03/2019

DÉCÈS :

DURIEZ Catherine, 54 ans, le 27/01/2019 à Lille
HABCHI-HAMMADOUCHE née **HADRI-KHOSSA** Ouafia, 83 ans, le 05/02/2019 à Sains-en-Gohelle
MINEAU Roland, 92 ans, le 05/02/2019 à Sains-en-Gohelle
CUVELIER Jack, 100 ans, le 19/02/2019 à Sains-en-Gohelle
STROZYK Henri, 73 ans, le 14/02/2019 à Lens
DORLET André, 82 ans, le 25/02/2019 à Liévin
DERISQUEBOURG Alain, 69 ans, le 28/02/2019 à Beuvry
MINNE André, 69 ans, le 13/03/2019 à Sains-en-Gohelle
ABBOU Rachida, 37 ans, le 19/03/2019 à Lens

VIE LOCALE

PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE

Pôle emploi et la Municipalité s'étaient donnés rendez-vous pour signer la contractualisation de contrats PEC (Parcours Emploi Compétence).

Les contrats de 20h hebdomadaires sur une année ont été ainsi actés. En contrepartie d'une formation adaptée pour être mieux armées afin d'intégrer le secteur marchand, 2 dames œuvreront au service entretien et une à l'Ecole Municipale de Sport où leur renfort sera bien apprécié.



SUPPRESSION DES DESSERTES TGV DU BASSIN MINIER



Vendredi 15 février, c'est à 13h30 qu'une manifestation était organisée devant la gare de Lens contre la suppression annoncée des liaisons directes entre les villes moyennes du Bassin Minier (Lens, Béthune, Valenciennes...) et Paris.

Ainsi, La SNCF prévoit de concentrer ses liaisons directes vers Paris sur LILLE et ARRAS. La Ville de Sains-en-Gohelle était représentée aux côtés de Sylvain ROBERT, Maire de Lens.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Après un certain nombre de manifestations populaires, le gouvernement a souhaité mettre en place une réflexion collective pour qui souhaitait s'investir.

La municipalité a mis à disposition la salle du conseil pour organiser cette rencontre le 6 Février.

Trois heures de débat très fourni ont ainsi permis de proposer, en fonction des quatre thématiques abordées, des visions de ce que pourrait incarner l'avenir.

La synthèse des débats a été transmise aux services de l'Etat.



organiser
visions
municipalité
synthèse
investir, débat thématiques
avenir fonction
réflexion



MOTION DE SOUTIEN POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ SUITE À LA FERMETURE DE LIDL PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE MAJORITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINS-EN-GOHELLE

La Direction Nationale de LIDL a décidé la fermeture du magasin de SAINS-EN-GOHELLE le 28 février 2019, le groupe ayant revu sa politique économique au plan national avec des centres de distribution plus importants et délocalisés sur d'autres communes.

La majorité municipale regrette cette décision et principalement pour ce commerce local attachant à la Cité 10, quartier prioritaire, classé en Politique de la Ville.

Nos collectivités se battent pour garder leur tissu économique et commercial alors que la volonté évidente de certains distributeurs est de favoriser la rentabilité.

Dès l'annonce de cette fermeture, les élus se sont mobilisés afin d'apporter une solution commerciale de substitution. La recherche de repreneurs est toujours en cours à l'heure actuelle.

Par cette motion, le Conseil Municipal de SAINS-EN-GOHELLE se mobilise et apporte un soutien unanime et solidaire à la défense de l'emploi et aux habitants de notre commune.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous souhaitez bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander au service ASVP de la Mairie de surveiller votre habitation. Vous êtes prévenus en cas d'anomalie. Des patrouilles sont alors organisées dans la journée.

Il convient de remplir le formulaire et de le transmettre à la Mairie au moins 5 jours avant votre départ.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Après que les anciens combattants se soient recueillis sur la tombe d'Eugène WARGNIER, la cérémonie du souvenir du 19 mars 1962, (cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc), a été organisée en présence des anciens combattants, du Conseil Municipal Jeune (CMJ), des élus et de la famille.

Le Maire a lu la lettre de la secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et de la Mémoire, Geneviève DARRIEUSSECQ. Une gerbe a été déposée devant le monument du souvenir, rue de Normandie. Une minute de silence a été observée.

À l'issue de ce recueillement, Alain DUBREUCQ a rendu un hommage poignant à Eugène WARGNIER, jeune sainsois décédé à l'âge de 22 ans au cours d'une opération pacifiste et de reconnaissance, mort sur le champ d'honneur à Sidi Ayad en Algérie.



JEUNESSE ET SPORTS



"Un début d'année avec toujours autant d'attractivité dans le domaine de la Jeunesse et des Sports dans notre commune. Les quelques pages suivantes résument la qualité de nos services, à la hauteur de notre engagement pour chacun d'entre vous."

Christelle CZECH, Adjointe déléguée à l'Enseignement et aux Affaires Scolaires

Jean HAPPIETTE, Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports

CLASSE DE NEIGE POUR LES CM2 DE JAURÈS



Cette année, les élèves de CM2 de l'école Jaurès ont pu profiter de la neige du 11 au 19 Mars, à la Bresse dans les Vosges.

Environ 24 000 euros ont été investis par la municipalité pour permettre aux enfants de vivre une expérience inoubliable en montagne.

Un grand merci à l'association des parents d'élèves (FCPE) qui a financé le repas du midi.

En effet, sur le trajet du départ, les enfants ont pu se restaurer dans un fast-food.

SÉJOUR SKI DU CENTRE ANIMATION JEUNESSE

C'est à Morzine que 20 jeunes inscrits au Centre Animation Jeunesse sont partis avec une directrice et 2 animateurs du 9 au 18 Février. Ils ont skié, fait de la luge et ont participé à un match de hockey sur glace, etc... A la fin de leur séjour, ils ont tous reçus leur insigne de niveau.

Encore des vacances réussies en grande partie grâce aux actions d'auto-financement réalisées tout au long de l'année (emballages cadeaux, lavages auto, marché au puces, etc...) et par la participation de la municipalité à hauteur de 5821,16 euros.



SECTION SPORTIVE FOOTBALL (filles et garçons)

Concours d'entrée 2019

COLLÈGE JEAN ROSTAND SAINS-EN-GOHELLE

DATE DU CONCOURS D'ENTRÉE À LA SECTION FOOT

Mardi 20 Avril 2019

DOSSIER À RETOURNER AVANT LE Mardi 23 Avril 2019

DOSSIER À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DU COLLÈGE

RENSSEIGNEMENTS AU COLLÈGE 03 21 29 21 79

Vivre sa passion du football au Collège

Les partenaires

Vis ma Vie de Parents

En toute simplicité, échangeons sur ce qui nous ressemble

Les lundis de 9h30 à 11h30 au Centre Animation Jeunesse

Le 01 et le 29 Avril 2019
Le 13 et le 27 Mai 2019
Le 17 et le 24 Juin 2019

"Parler c'est avancer"
"Echange de pratiques"
"Ne pas se sentir seul"
"S'enrichir des expériences des autres"

"Parler de tout et de rien"
"Se soutenir"

Renseignements au Service Jeunesse et au 03.21.45.62.40

SANTÉ VOUS BIEN!

10 PLACES DISPONIBLES

ATELIERS

ALIMENTATION, SOMMEIL & STRESS, SANTÉ DU DOS, VACCINATIONS, DEPISTAGE DES CANCERS, ENVIRONNEMENT INTERIEUR ...

GRATUIT

REUNION DE PRESENTATION DES ATELIERS LUNDI 20 MAI DE 9H > 11H CAJ RUE DE NICE

SAINS-EN-GOHELLE

RENSSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS PEGGY AU 03.21.45.62.40

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS



Les vacances de février ont eu pour thème "Le cirque" avec un effectif de 70 enfants pour 9 animateurs.

Au programme, intervenant cirque, sculpture de ballon, veillée Mac Do, mécano-lab, cinéma, kidzy, Loto avec le CAJ.... et pour le sport, stages escalade, tennis, hockey, basket, athlétisme, tennis de table, futsal, biathlon....

Grâce aux sorties proposées nous avons fait découvrir de nouvelles activités aux enfants, et leur donner l'envie de revenir pour les vacances de Pâques.

PETIT DÉJEUNER INTERGÉNÉRATIONNEL

A l'initiative des animateurs de la ludothèque, un petit déjeuner intergénérationnel a été mis en place à l'Espace Jeunesse "Ludovic Leroy" le 7 Mars dernier.

Grands-parents, Parents, Assistantes Maternelles accompagnés de leurs petits ont pu ainsi faire connaissance, échanger, dialoguer dans une bonne humeur certaine.



CARNAVAL DE LA LUDOTHÈQUE

Pour le plus grand plaisir des 22 enfants, le carnaval s'est déroulé sur le thème des animaux le 21 Mars. Les bouts de choux accompagnés de leurs parents, grands parents et assistantes maternelles ont participé au défilé, parés de leurs plus beaux costumes.

La fête s'est clôturée par une dégustation de crêpes.



JEUNESSE ET SPORTS

PUCES D'HIVER DU CAJ



Le 9 février dernier dans la halle des sports, l'équipe d'animation et les jeunes du Centre Animation Jeunesse (CAJ) ont pu compter sur plus de 42 exposants lors de leur traditionnel "puces d'hiver".

Les bénéfices serviront à l'autofinancement de leurs nombreuses activités et sorties.

Bravo aux 13 jeunes et aux 4 animateurs pour cette belle organisation !

LIRE & FAIRE LIRE

L'association "Lire & Faire Lire", initiée par l'écrivain Alexandre JARDIN et soutenue par l'UDAF, la Ligue de l'Enseignement et le Département, a comme ambition depuis 1999, de donner le goût de la lecture aux plus jeunes.

À Sains-en-Gohelle, ce sont 13 lecteurs bénévoles de l'AEAE de la commune et des environs (Bully, Noeux, Bouvigny) qui donnent de leur temps pour cette mission.

L'objectif de "Lire & Faire Lire" est de créer des liens intergénérationnels autour du livre à destination des écoles primaires et maternelles de la ville.

Les livres abordés sont aux choix des enfants ou de l'enseignant si un thème particulier doit être étudié.

Les séances durent entre 1/4 d'heure et 1/2 heure selon les âges pour des groupes de 5 à 7 élèves.

L'atelier a lieu toutes les semaines pendant toute l'année scolaire.



CARNAVAL DANS LES ÉCOLES MATERNELLES



Ecole Maternelle Jeanette Prin



Ecole Maternelle La Fontaine

La chasse à l'oeuf Nocturne aura lieu le 19 avril à la Halle des Sports à 19h
Inscriptions obligatoires à l'espace Jeunesse "Ludovic LEROY" : 03-21-45-62-40

OUVERTURE DE 3 POSTES DANS LES ÉCOLES CURIE ET BARBUSSE



Chaque année, les élus sont dans l'attente des mesures décidées dans le cadre de la carte scolaire.

Pour notre Commune, aucune fermeture de classes élémentaires n'est envisagée au vu des effectifs prévisionnels stables pour 2019-2020.

Cependant, dans le cadre du dispositif REP (Réseau d'Education Prioritaire), le dédoublement des classes de CE1 (Cours Élémentaire 1ère Année) a été acté un an après celui des CP (Cours Préparatoires).

Pour l'Ecole Barbusse, nous passerons ainsi de 9 à 10 postes. Quant à l'Ecole Jaurès-Curie, nous passerons de 11 à 13 postes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision qui apportera de bien meilleures conditions d'enseignement au bénéfice de nos jeunes Sainsois.

LAVAGES AUTO CAJ

Comme chaque année, pour financer leurs vacances et activités, les jeunes du Centre Animation Jeunesse (CAJ) encadrés par leurs animateurs organisent dans la rue La Fontaine (devant écomarché) le lavage de voiture qui aura lieu les : **Samedi 25 mai, 1er juin, 8 juin, 15 juin et 22 juin 2019 de 9h00 à 12h00.**



CROC' LOISIRS



Croc'Loisirs est un accueil de loisirs hebdomadaire pendant les périodes scolaires qui accueille les enfants de 3 à 11 ans, le mercredi au Service Jeunesse.

Les inscriptions se font à la séance via la plateforme MyPeriSchool.

L'objectif principal est d'ouvrir une "parenthèse" aux enfants dans leur semaine déjà bien remplie, en leur proposant des ateliers manuels, des jeux, des ateliers cuisine, des sorties, des interventions diverses (yoga,

musique,...) Nous favorisons le développement de l'autonomie tout au long de l'accueil (vie quotidienne, choix des ateliers,...), ainsi que la tolérance et la socialisation en organisant des rencontres avec le foyer des IRIS et en intégrant les enfants des deux groupes scolaires sainsois et extérieurs.

NOUVEAUTE Rentrée 2019 : La Municipalité envisage de proposer Croc'Loisirs toute la journée avec une restauration le midi. Vous êtes intéressés, renseignez-vous à l'Espace Jeunesse "Ludovic-Leroy".



"La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité". Gao Xingjan

Alain DUBREUCQ

Maire de Sains-en-Gohelle

FESTIVAL DE L'HUMOUR, VÉRITABLE SUCCÈS !

Cette semaine de l'humour a pu proposer d'incroyables spectacles de rire avec des grands noms tels qu'**Elodie POUX**, **Jérémy CIROT**, **Jojo BERNARD** et **Alain LEMPENS**.

Entre théâtre, One Woman Show, One Man Show, imitateur humoristique de renom, les zygomatiques ont été mis à rude épreuve !

Ces quatre artistes ont comptabilisé plus de 700 spectateurs.

Merci à Emage Prod pour la proposition de ces spectacles.

La Municipalité a décidé de reconduire l'évènement en février prochain avec d'autres grands artistes de l'humour.



JE VEUX VOIR MIOUSSOV !

Eclairages, décors, costumes, mise en scène, tout était parfait ! La troupe de Théâtre des 3 Mots d'Aire-Sur-La-Lys dirigée par **Bruno MASQUELEIN** et **Catherine COLLE**, nous a présenté sa nouvelle pièce " je veux voir Mioussov !..."

"Moscou, pendant l'ère soviétique. Le camarade Mioussov, honnête fonctionnaire, a l'habitude de passer ses dimanches aux Tournesols, une maison de repos raffinée. Ce dimanche matin, sa quiétude va être perturbée par un certain Zaitsev qui souhaite à tout prix lui faire signer un bon pour obtenir de la peinture, quitte à se faire passer pour le mari de la célèbre Klava Ignatiouk, ingénieur agronome. Mais celle-ci arrive aussi aux Tournesols pour retrouver son mari qui revient d'une expédition dans l'Arctique. Le personnel et les pensionnaires vont alors être emportés dans de multiples quiproquos, poursuites, jeux de cache-cache et substitutions de personnages, transformant l'établissement en un véritable vaudeville."

Nous pouvons remercier les comédiens qui ont su envouter le public avec cette belle prestation !



Printemps en chanson !

Après le succès qu'a remporté le **concours de chant** lors de la première édition 2018, la Mairie a décidé de renouveler son partenariat avec l'Union Citoyenne Sainsoise pour l'édition 2019 avec un concours où les pré-sélections auront lieu **le vendredi 31 mai et la finale le vendredi 21 juin**, pour la Fête de la Musique !

En parallèle, l'école de musique ouvrira ses portes le mercredi 19 juin.



LA VIE DES LOISIRS

Des idées de livres, d'actualités littéraires et les nouveautés, de sorties (concerts, expos, spectacles), avec une rubrique jeunesse et les meilleurs escapades vacances ...

Vous retrouverez toutes les informations loisirs d'Hélène DUHOO sur la page Facebook qui compte plus de 820 abonnés.

La vie des Loisirs

Merci à cette sainsoise de nous faire partager les bons plans loisirs.

Retrouvez le guide culturel avec la prochaine gohelle

SAISON CULTURELLE

2019-2020

SAINS en Gohelle

Qualité de vie

VIE FESTIVE ET ASSOCIATIVE



"Sains-en-Gohelle, fière de son patrimoine, de ses talents locaux et de ses associations, a attiré les caméras TV ! Merci à vous qui faites avancer notre ville ! Continuons ce partenariat ensemble."

Véronique VOLCKAERT

Adjointe déléguée à la Vie Associative, aux Festivités, aux Commerces et Artisanat Local

565 EUROS RÉCOLTÉS POUR BAPTISTE !



Le foyer "Les IRIS" de Sains-en-Gohelle, en partenariat avec le Service d'Accueil de Jour (SAJ) d'Hersin-Coupigny s'étaient réunis derrière une même cause pour les fêtes de Noël : Soutenir le petit Baptiste dans son combat contre la maladie, et améliorer son quotidien.

A l'occasion du marché de Noël, les résidents des IRIS ont proposé à la vente des objets de décorations, des compositions de jacinthes, etc... .

Les bénéfices de cette action d'un montant de **565 euros** ont été intégralement reversés à ses parents en février dernier en présence d'Alain DUBREUCQ, Maire, de Bertrand GOVAERT, directeur des IRIS et du SAJ et de Michèle FLORCZYK, cadre socio-éducative.



Félicitations à tous les bénévoles ainsi qu'à tous les participants de cette belle action solidaire !

KAGAMI BIRAKI, JUDO EN FAMILLE ET REMISE DE GRADES AVEC JUDO JU JITSU CLUB SAINSOIS.

Le Kagami Biraki, tradition japonaise introduite au Kodokan par Jigoro KANO, revêt une importance toute particulière dans le Judo. Elle permet de se retrouver entre amis de façon conviviale sur les tatamis. C'est une façon de retourner aux sources dans les domaines de la technique, de la culture et de la tradition, spécifiques à cet art martial.



MERCREDI 29 MAI DE 15H À 19H

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

À LA SALLE DES FÊTES

Radio Bassin Minier et Télé Gohelle au coeur de Sains-en-Gohelle

Après les villes de Givenchy-en-Gohelle, Méricourt ou encore d'Harnes, les caméras de Télé Gohelle ont débarqué dans notre Commune afin de mettre en valeur Sains-en-Gohelle dans l'émission "Coeur de Ville" ; une réalisation signée Radio Bassin Minier (RBM), Télé Gohelle et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Avec pour principe de mettre en lumière la vie de notre Commune (les habitants, les élus, les artistes, les associations, ...) la Directrice d'antenne, Valérie LANNOY, et ses équipes de caméramans, sont venus à la rencontre des acteurs locaux pour s'imprégner de la vie sainsoise et réaliser plusieurs micro-reportages sur les actions sportives, culturelles ou caritatives réalisées par notre tissu associatif. (le football avec le Racing Club de Sains, la danse avec "Mouv'Generation" ou encore la solidarité avec le Secours Populaire).

Après le montage des images, les équipes de Télé Gohelle et de R.B.M. emmenée par Yves CARE, sont venues à la salle culturelle Marguerite pour la réalisation, en live, de l'enregistrement de l'émission.

Le public présent, une fois n'est pas coutume, a vu ce lieu emblématique se transformer en plateau de télévision ; caméras, interviews, micros, invités ... tout était prêt pour un enregistrement de qualité qui a débuté par une prestation du jeune chanteur Alexis LESUR.



Alain DUBREUCQ est venu présenter notre belle commune et saluer le travail remarquable des bénévoles. Il en profita pour parler de l'extension et de la rénovation de la Halle des Sports "Liberté" mais aussi de la culture avec la réalisation du premier festival de l'humour et la programmation de Patrick SEBASTIEN et de David HALLYDAY.



Valérie LEROY a ensuite pris le relais pour expliquer le rôle de l'association "Ludovic, un Défi pour la Vie". Un moment chargé d'émotion avec la remise d'un défibrillateur à une société liévine. Laurent LELONG a poursuivi en valorisant l'association de gymnastique la Jeunesse Sportive Sainsoise et félicitant les très bons résultats obtenus cette saison. Pour sa part, Patrick CHAUMETTE est venu expliquer le travail de fourmis qu'il réalise avec ses collègues de la section "Hier à Sains" à la recherche de documents du passé de Sains-en-Gohelle. Enfin, c'est Annie CARLUS qui est venue nous présenter l'association "Gaité 3" ; association conviviale et familiale qui réunit et divertit les seniors sainsois.



L'émission s'est clôturée par une remarquable prestation de la banda "Les Boyaux Rouches" issue de l'harmonie de Sains-en-Gohelle.



Toute l'équipe municipale remercie très chaleureusement les équipes de Télé Gohelle et de RBM pour la belle émission, diffusée le 1er Mars dernier, que vous pouvez retrouver sur la page Facebook de notre commune (Ville de Sains-en-Gohelle), sur celle de Télé Gohelle (<https://www.facebook.com/telegohelle/>) ou en scannant le QR Code.



VIE FESTIVE ET ASSOCIATIVE



SALON DU PLAYMOBIL

Le 20 Janvier, des petits hommes en plastique de 7,5 cm de haut ont débarqué dans notre commune et ont envahi la salle culturelle Marguerite ; une exposition-vente de Playmobil® était organisée par l'Association Sportive Football et Loisirs (A.S.F.L.), en partenariat avec la municipalité ! 1.500 visiteurs ont participé à cet événement culturel.

CHAMPIONNAT DE TWIRLING



Les 19 et 20 Janvier derniers, c'est à la Halle des Sports "Liberté" que Sains-en-Gohelle a accueilli près de 200 athlètes venus se disputer les premières places des championnats départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.

100 solistes, 50 duos et 20 équipes représentant 9 clubs nordistes et 4 clubs du Pas-de-Calais ont concourus devant un public venu en nombre encourager les sportifs.

Lors de cette manifestation, le Twirling Club Bâton Sainsois a retrouvé le chemin de la compétition et ses champions sont repartis récompensés par de nombreuses distinctions dont 5 médailles d'or et 4 médailles d'argent en solo, 2 médailles d'argent en duo et 2 médailles d'or en équipe.

Lors de la remise des trophées Alain DUBREUCQ est venu féliciter les bénévoles du club sainsois en charge de l'organisation de la compétition pour la réussite de ces deux jours de manifestation et pour les récompenses obtenues.



DU NOUVEAU CHEZ LES RAPTORS



Ce début d'année, le club de baseball ouvre ses portes aux jeunes à partir de 10 ans.

Pour plus de renseignements, contactez l'association via mail raptorsbbc62@gmail.com ou leur facebook "Raptor Baseball Club".

La ducasse prendra place sur le boulevard

du 8 au 19 Mai

du Général de Gaulle



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Monsieur le Maire et Monsieur DELABY, DGS sont allés à la rencontre des marchands ambulants qui chaque mercredi matin garnissent le boulevard Leclerc pour la tenue du marché hebdomadaire.

Le service à la Population, notamment, Pascal WARGNIER a été félicité pour avoir proposé l'arrivée du marché en centre ville et permis la belle offre complémentaire chaque semaine.

Alain DUBREUCQ a exprimé sa profonde satisfaction d'avoir sur la commune un espace animé fréquenté par de nombreux clients, et son espoir d'optimiser ce marché, et par la même occasion, remercier les commerçants qui permettent de faire vivre notre centre ville. Ce moment de convivialité s'est prolongé autour du verre de l'amitié.



TOURNOI DU RC SAINS

Juste avant de reprendre le cycle habituel des rencontres interclubs après la trêve hivernale, le Racing Club de Sains-en-Gohelle avait organisé plusieurs tournois en salle à destination des jeunes regroupés dans les catégories de U6 à U18.



Pendant 2 week-ends, des matches amicaux ont opposé des équipes venues principalement de l'Artois et de la région Lilloise mais aussi un club Parisien. Les rencontres se sont déroulées dans une bonne ambiance de convivialité et de fair-play ; des valeurs véhiculées par le club. La réussite de ces tournois est due aussi à la mobilisation de l'ensemble des bénévoles.

COMPÉTITION JSS

Les 16 et 17 mars dernier, à la Halle des Sports "Liberté" s'est déroulée une compétition de gymnastique organisée par la Jeunesse Sportive Sainsoise, emmenée par son dynamique président, Lucien DUBOIS. De nombreux clubs de la région se sont succédés pendant deux jours pour offrir un spectacle de qualité, quelque soit les agrès. Monsieur Le Maire, Alain DUBREUCQ et Jean HAPPIETTE, Adjoint aux Sports ont pu observer le haut niveau des gymnastes et ainsi remettre les trophées.



Retrouvez toutes les semaines les
#Zooms sur nos talents locaux sur la page facebook
de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE

COMITÉS DE QUARTIER



Ce Lundi 11 mars, Monsieur le Maire réunissait les sainsois qui avaient répondu favorablement à l'appel à candidature pour le renouvellement des Comités de Quartier.

Ils sont 19 à être volontaires pour s'impliquer dans la vie des quartiers et être le relais entre les habitants et les services municipaux.

2 nouveaux Conseillers de Quartier rejoindront le Conseil Citoyen qui représentera la Cité 10 et la Place de la

Mairie, constituant le quartier prioritaire défini par la Politique de la Ville.

Pour le quartier N°1, Madame Catherine MORIVAL, a été élue présidente et fédèrera les idées de ses 11 colistiers.

Dans le quartier N°2, c'est Madame Anne-Catherine RZEPA qui rassemblera autour de projets communs les 5 volontaires qui l'ont élue Présidente.

Dans le quartier n°3 "Politique Ville", c'est Madame Claudine NIEDZWIEDZ qui est la Présidente du Conseil Citoyen de la Cité 10

Les Comités de Quartier se mettront prochainement en ordre de marche. Une brochure d'information sera alors distribuée à l'ensemble de la population.



MURET DU CIMETIÈRE DU CENTRE

Le mur du cimetière du centre ville, longeant le square Emile Zola, est en très mauvais état et s'est écroulé par endroit.

A partir de ce constat, la Municipallité a souhaité réaliser un projet d'amélioration du cadre de vie dans le square Emile Zola pour lequel les travaux seront entrepris selon le dispositif de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) via le bailleur " Maisons et Cités " qui prendra en charge le coût des travaux.

Deux chantiers d'insertion seront ainsi mis en place :

- Le premier, encadré par l'association 3iD, s'attellera à la démolition du mur du cimetière, à la création d'un nouveau mur d'une hauteur de 50 cm, à la création d'un talus, au déplacement du grillage et à la plantation de plantes couvre-sol. Il débutera le 23 avril prochain.
- Le second, encadré par Activ Cités, prévoit un aménagement urbain (bancs, poubelles, tables de pique-nique, jardinières...) et un aménagement paysager (engazonnement, plantations au sol et dans les jardinières).

Les agents du Centre Technique Municipal apporteront leur soutien aux travaux.

Les deux associations se sont engagées à recruter, dans la mesure du possible, des sainsois pour ces chantiers d'insertion. La priorité sera donnée aux personnes résidant dans le Quartier Politique de la Ville.

Nous avons constaté que des plaques étaient fixées, au dessus de certaines tombes, sur le mur qui sera abattu.

Afin d'éviter toute profanation, les familles concernées sont donc priées de déposer ces plaques avant le 31 mars prochain.

En cas de défaillance, les agents du Centre Technique Municipal se chargeront de cette tâche et les plaques seront entreposées aux ateliers municipaux.



L'ACTION SOCIALE



"Aider les autres, c'est découvrir les véritables valeurs du monde."

Martine HAUSPIEZ, Adjointe déléguée au Logement

Mauricette FLOCTEL, Conseillère Municipale déléguée auprès du "Bel-Âge"

Jean-Jacques CAPELLE, Adjoint délégué aux Affaires Sociales, Vice-Président du CCAS

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le CCAS a conclu, en ce début d'année 2019, une convention avec l'association PACTE62 (Pour Agir Contre Toute Exclusion) qui permettra à tous les Sainsois et Sainsoises en situation de précarité, ancrée ou temporaire, d'accéder à l'épicerie sociale et solidaire de Bully-les-Mines.

Les bénéficiaires allègeront leur budget en achetant des denrées de premières nécessités à 20% du montant réel des achats. Les dossiers d'inscription sont instruits par le CCAS (Renseignement à l'accueil) et examinés par une commission consultative.



LE COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)

Le CLLAJ animé par la Mission Locale de Lens Liévin accueille et conseille les jeunes de 18 à 30 ans à la recherche d'un logement.

Selon la situation du jeune, le CLLAJ peut :

- orienter le jeune vers un foyer de jeunes travailleurs
- l'aider à constituer un dossier de demande de logement auprès des bailleurs sociaux
- orienter les jeunes sans domicile fixe vers les partenaires sociaux

Le CLLAJ aussi, offre un appui au jeune pour la signature du contrat de location, l'état des lieux, la souscription d'un contrat d'assurance, le déclenchement de l'APL, l'instruction du dossier Fonds Solidarité Logement pour le paiement de la caution et des frais d'ouverture des compteurs. Il anime également des ateliers d'informations à l'intention des jeunes souhaitant accéder à un logement.

Coordonnées du CLLAJ de Lens Liévin :

Mission Locale de Lens-Liévin, 91 Avenue Jean Jaurès, BP173 62803 LIEVIN CEDEX

BOURSE AUX PERMIS

La mobilité constitue bien souvent un frein à l'emploi. Le CCAS signera prochainement une convention de partenariat avec la Mission Locale de Lens-Liévin dans le cadre de l'action "Bourse aux Permis de Conduire".

Le CCAS et la Mission Locale cofinanceront le permis de conduire pour les jeunes de la commune uniquement issus des quartiers en politique de la ville (Cité 10 et Place de la Mairie).

En contrepartie, les jeunes devront s'engager à effectuer 60 heures de bénévolat dans une association sainsoise de leur choix.

Le nombre de places est limité. Renseignement auprès du Conseiller de la Mission Locale chargé d'instruire la demande (permanence au CCAS tous les mercredis de 9h00 à 10h00)*.

*Les candidatures seront examinées par une commission paritaire CCAS / Mission Locale.

LA GALETTE DES ROIS

A l'occasion de la nouvelle année, les personnes du Bel Âge étaient conviées le 11 janvier 2019 à la salle des Acacias.

Alain DUBREUCQ, Maire et Jean-Jacques CAPELLE, adjoint délégué aux affaires sociales, ont exprimé leurs vœux à l'assemblée.

Ce moment de convivialité s'est achevé par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.



LA CHANDELEUR



Le 8 février 2019, c'est autour de crêpes et de cidre que les participants aux différents ateliers du Bel Âge ont célébré la chandeleur à la salle des Acacias lors d'un après-midi récréatif.

La chorale "Bel Âge" a interprété quelques chants à la plus grande satisfaction de tous.

Un moment de partage qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

TARTE DE LA DUCASSE

15 mai 2019 14h, Salle des fêtes

Animation Musicale

Ouvert à tous les retraités de la commune

Sortie Bel Âge à LANDRECIES

le 21 Juin, départ à 8h place de la Mairie

Visite le matin du musée de la dentelle de CAUDRY

après-midi : Repas Spectacle "Au Père Mathieu"

Places limitées : Renseignements et inscriptions au CCAS

ELECTION DE LA SUPER MAMIE 2019

Le 6 mars 2019 était organisée la 4ème édition du concours de la Super Mamie Sainsoise.

Face à un public conquis, Irène VOISIN a été élue "Super Mamie". Alain DUBREUCQ et Jean-Jacques CAPELLE lui ont remis un diplôme, des fleurs et de nombreux cadeaux.

Marie-Reine DEHAFFREINGHE et Nicole BOCQUET ont également été choyées pour leur titre de dauphine.

L'après-midi s'est poursuivi en musique pour le plus grand plaisir de tous.



TRAVAUX



"Les services techniques toujours plus actifs pour embellir la ville."

Marcel CLEMENT

Adjoint délégué aux Travaux

Jean-Luc BRU

Conseiller délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Accessibilité

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

Les conditions climatiques hivernales ont engendré fissures, nids de poule et dégradation du macadam de la voie publique. Les travaux de voirie sont coûteux et contraignants, ils nécessitent d'être effectués régulièrement et préventivement.

Bien que le Service Technique soit intervenu, un effort particulier sera apporté grâce à l'intervention d'entreprises spécialisées.



NETTOYAGE DE LA PLACE DE LA MAIRIE



Comme chaque année, les services municipaux se sont attelés au nettoyage de la place de la mairie.

Cette amélioration du cadre de vie complète le renouvellement de l'éclairage public ainsi que la pose de nouveaux bancs, poubelles et cendriers (financés par la SIA dans le cadre de l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties). Dans les prochaines semaines, le fleurissement de la place achèvera ces travaux.

ABATTAGES ET ÉLAGAGES D'ARBRES



Les arbres de la cour de l'école La Fontaine avaient pris trop d'ampleur et créaient des nuisances avérées. Les vacances scolaires ont été l'occasion pour les agents municipaux de procéder aux travaux d'élagage et d'abattage.

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD VAUBAN

Il y a quelques années maintenant que le Boulevard Vauban est en piètre état malgré la volonté de la Municipalité d'y intervenir.

En effet, les travaux de voirie nécessaires sont soumis à la mise en œuvre, par la CALL de travaux d'assainissement et d'eau potable sur le secteur du boulevard Vauban et des impasses Rabelais, Malherbe et Boileau.

La Commune a sollicité les services de la CALL, à maintes reprises, et a été entendue : Le projet d'assainissement et d'eau potable a fait l'objet d'une inscription budgétaire 2019 de la CALL pour la réalisation des études et des travaux. Ces derniers sont envisagés au cours du 4ème trimestre 2019.

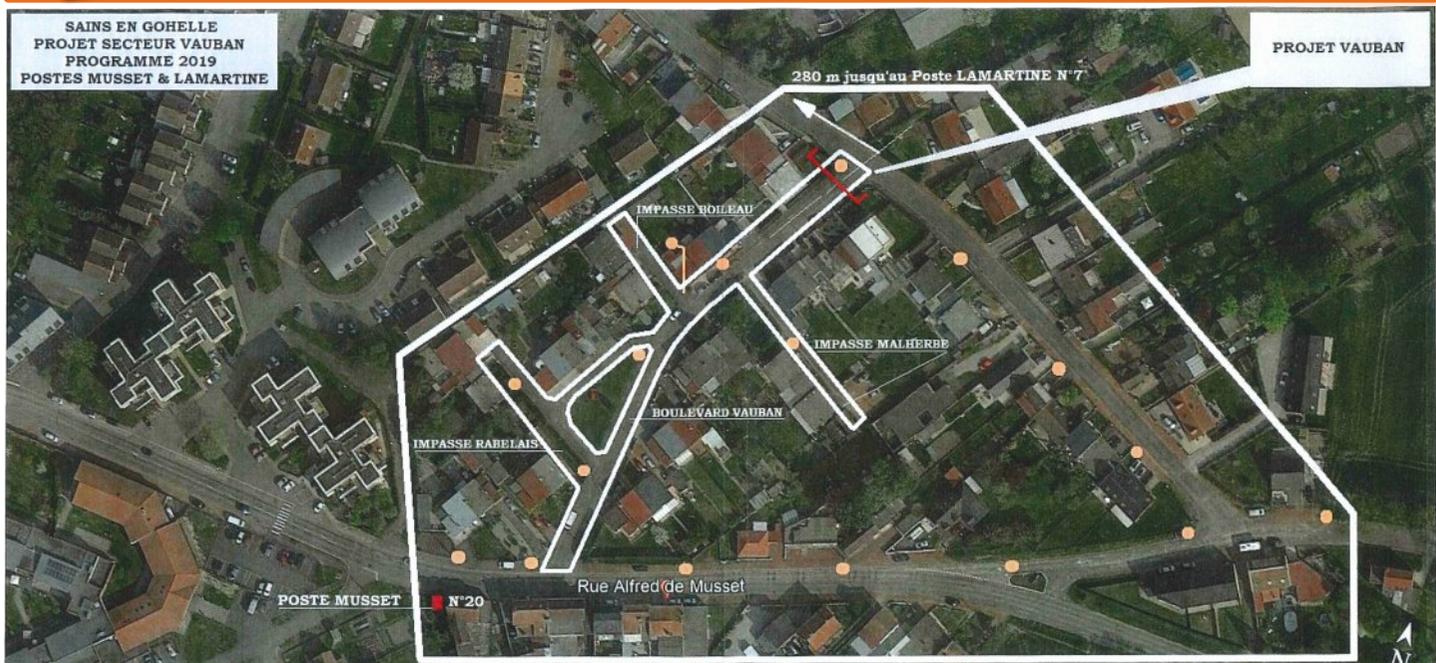
Ainsi, dès le 1er trimestre 2020, la Commune pourra engager des travaux d'enfouissement des divers réseaux et effectuer la réfection de l'ensemble des routes et trottoirs.

Les riverains du boulevard Vauban et des impasses annexes n'ont plus que quelques mois à patienter pour voir leurs réclamations légitimes être satisfaites.



Une réunion publique de présentation du projet est prévue

**le mercredi 23 avril à partir de 18h
Salle des Acacias du bas**



ASSAINISSEMENT IMPASSE LAENNEC

La Communauté d'Agglomération LENS LIEVIN devrait commencer les travaux d'assainissement en avril sur ce site. A la suite, la réfection de la voirie sera effectuée.

TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

A peine la deuxième phase de rénovation de l'éclairage public s'achève-t-elle, qu'élus et techniciens de la Ville prévoient la poursuite du programme ...

D'ici 2020, ce sont quelques 400 points lumineux qu'il est prévu de remplacer.

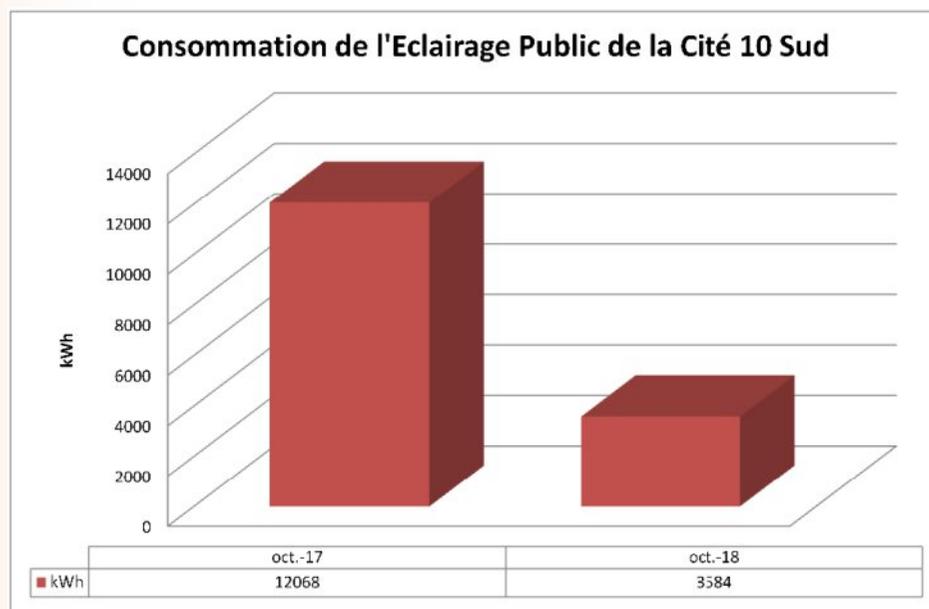
Seront concernées - entre autres - les rues Jaurès et Pasteur, Alfred de Vigny et Alfred de Musset, la Résidence des Acacias, la ZAC de l'Alouette, la résidence Le Buisson...

Les dossiers de demande de subvention ont, d'ores et déjà, été adressés à l'Etat et à la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais.

Le cumul de ces aides représentera au minimum 60% des dépenses allouées aux travaux. Des travaux de génie civil sont nécessaires, ils ne sont pas subventionnés, ce qui engendre un taux de 60% alors que les tranches précédentes étaient subventionnées à 80% .

Le reste à charge pour la commune sera rapidement amorti grâce aux économies générées par l'utilisation de matériel LED. Elles représentent environ 80% de l'énergie totale consommée (en kWh) en moins.

Parallèlement, la Commune complète son action en faveur des économies d'énergie en équipant les bâtiments municipaux d'éclairage à LED. Ainsi, l'école Barbusse a bénéficié de nouvelles installations qui, outre les économies qu'elles génèrent, offrent une qualité d'éclairage optimale.



RÉHABILITATION D'UN LOCAL COMMUNAL



Souhaité par le tissu associatif, le local situé dans le fond de la cour Macé est en cours de rénovation. Le clos et le couvert sont en très bon état. Les aménagements intérieurs et extérieurs seront rénovés.

Les travaux réalisés par les services techniques vont permettre d'offrir un nouvel espace flambant neuf. Celui-ci sera partagé par les associations qui en feront la demande.



CHANTIER HALLE DES SPORTS

Le compte à rebours a commencé !

Le chantier de l'extension et de la rénovation de la Halle des Sports "Liberté" a démarré courant février 2019.

1.700.000 euros d'investissement (financé à 80% par des subventions publiques) et 10 à 12 mois de travaux.



Après la phase des études réalisées courant 2018, le démarrage a été retardé malgré nos efforts et notre vigilance pour respecter le calendrier initial, à cause des réseaux des fluides souterrains situés sur le site de construction. En effet, 40 ans nous sépare de l'époque de la construction du collège et de la Halle des Sports et le temps est passé sur l'archivage.

De fait une géolocalisation modernisée pour le gaz et l'électricité a été effectuée, mais les réseaux d'eau pluviale ont fait l'objet de fouilles minutieuses et doivent être déviés en totalité.

Aujourd'hui on peut voir le décaissement du site en cours et le début de l'aménagement des fondations.

Cette extension sera une véritable " bouffée d'oxygène " pour les associations de part l'apport d'un plateau d'évolution supplémentaire de 400 m² avec un mur d'escalade de 200 m².

A l'attention des associations sportives et des scolaires, la municipalité reste très vigilante sur le respect du calendrier des travaux qui devrait s'achever fin octobre 2019, pour rendre l'usage de ces deux salles à nos sportifs sainsois.

Toutefois nous sommes assujettis à pouvoir subir des contraintes exceptionnelles de chantier indépendante de notre volonté. Le chantier des travaux est strictement interdit au public ! Malgré cela, il a été constaté des dégradations volontaires sur des engins de chantier !

SIGNALÉTIQUE

De nombreux marquages au sol sont réalisés dans la commune par les services techniques approuvé par un arrêté municipal pour favoriser la sécurité routière.



Nouvel emplacement pour Personne à Mobilité Réduite devant le CCAS

ENVIRONNEMENT



"Un vrai jardinier doit constamment faire preuve d'humilité et s'effacer devant sa création" *Jorn de Précy*

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué à l'Environnement et à la Politique de la Ville

DESSOUCHAGE D'ARBRES

Dans le cadre du plan paysager, il a été nécessaire de procéder à l'enlèvement de 120 souches dans la ville.



ABATTAGE D'ARBRES BOULEVARD LECLERC

La rénovation du parc d'éclairage public a mis en évidence la nécessité de revoir l'aménagement paysager du boulevard Leclerc.

La décision d'abattre a été entérinée, après un sondage avérant que les arbres - vieux de plus de 50 ans - étaient malades et parasités.

Cette décision a été confortée par le fait que les racines des arbres avaient dégradé la voirie (tant la route que les trottoirs) pouvant engendrer la chute des piétons ou la dégradation des véhicules, ces mêmes racines, en poussant les fondations en béton des mâts, sont responsables de la chute des candélabres que nous avons eu à subir ces dernières années. Par ailleurs, les arbres gênaient la bonne diffusion de l'éclairage public nouvellement mis en place et devenaient source de danger quant à la visibilité des conducteurs face à l'école ou au carrefour.

La Municipalité a donc décidé le réaménagement paysager de l'ensemble du boulevard (incluant la place de la Mairie).

Dans les semaines à venir, les agents du Centre Technique Municipal s'attelleront à la plantation de quelques 1600 vivaces et 450 arbustes. Une quinzaine de nouveaux arbres viendront également remplacer ceux qu'il a fallu abattre. Le semis de fleurs complétera ce nouveau paysage.

L'utilisation des essences locales tant pour les arbres et arbustes que pour les vivaces et les semis fleuris sera privilégiée.

Une demande de subvention a été adressée au Conseil Départemental qui pourrait financer 80% des dépenses, dans le cadre du Fonds d'intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux.



FEUX D'HERBES ET TONTES

Dans un souci du respect de la tranquillité publique, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage, et notamment les tontes de pelouses et autres élagages de haies sont réglementés par l'arrêté municipal n° 96 - 149 en date du 13 aout 1996.

Cet arrêté prévoit entre autres les horaires durant lesquels peuvent être effectués ces travaux les week-ends et jours fériés, à savoir : les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 13h00.

Afin de protéger l'environnement, les feux d'herbe et autres broussailles sont interdits. La circulaire ministérielle du 18 Novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, en rappelle les grands principes. L'arrêté n° 96 - 149 est affiché en mairie, et, la circulaire du 18 novembre 2011 est consultable via Légifrance.

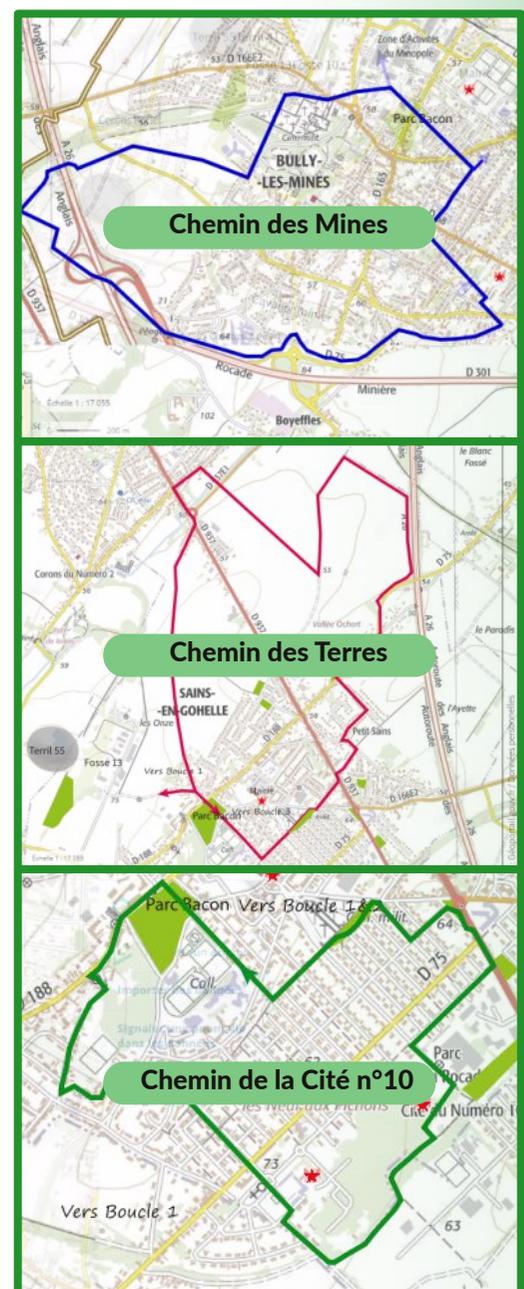


RANDONNÉES

Deux territoires composent la Ville de SAINS EN GOHELLE.

D'un coté se situe la cité minière, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre de "Paysage Culturel Evolutif", et de l'autre "Sains Village" qui présente la mémoire du passé seigneurial et agricole en abritant le chateau "Bacon", ses dépendances, ses fermes, son église, sa chapelle...

Aussi, dans le cadre de la Politique de la Ville, afin de valoriser le patrimoine sainsois et de transmettre notre histoire locale, 3 parcours de randonnée ont été aménagés au travers du territoire.



VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

Patrick SÉBASTIEN
INTIME

One Man Show "Avant que j'oublie"



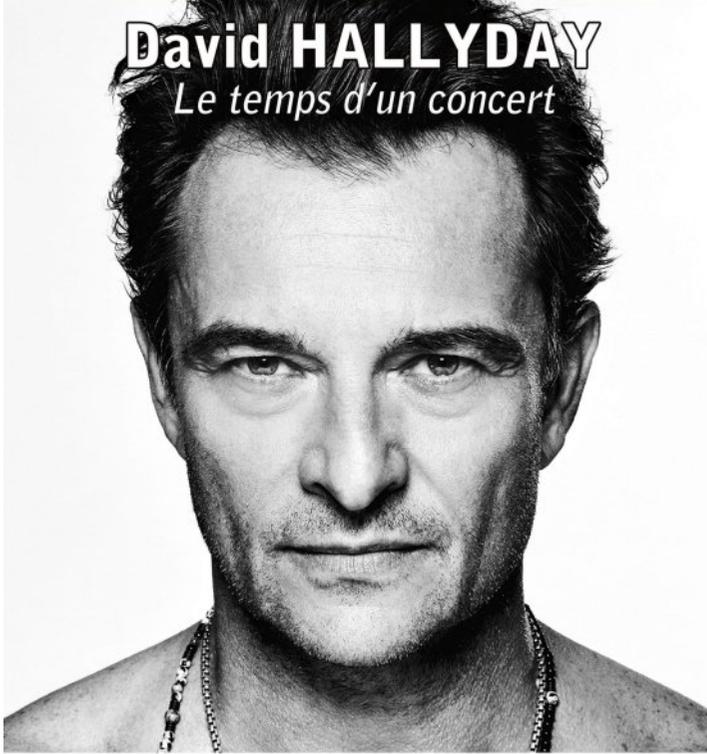
Vendredi 10 Mai 2019 - 20h30
Halle des Sports "Liberté" - Rue Sully - Sains-en-Gohelle

Emage Infos et réservation :
EMAGE - www.emageprod.com - Tél. : 09.73 57 28 52
et dans les points de vente habituels

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

David HALLYDAY
Le temps d'un concert



Samedi 11 Mai 2019 - 20h30
Halle des Sports "Liberté" - Rue Sully - Sains-en-Gohelle

Emage Infos et réservation :
EMAGE - www.emageprod.com - Tél. : 09 73 57 28 52
et dans les points de vente habituels

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

VIDE-GRENIERS

Organisé par le Racing Club de Sains
Le Mercredi 1er mai 2019 de 7h00 à 17h00
Rue de Bretagne, Boulevard Leclerc et Rue Sully
300 exposants 7,50 euros les 5 mètres.
Renseignements -> Francis au 06 61 79 11 35
du 3 avril au 12 avril, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 19h00
et à partir du 15 avril le lundi au vendredi de 17h00 à 19h00

Organisé par la Pétanque Sainsoise et le Comité d'Hermaville
Le Dimanche 12 mai 2019 de 8h00 à 17h00
Avenue du Prince
200 exposants 7,50 euros les 5 mètres
Renseignements -> M. ROUSSEL au 06 03 39 92 18
du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00 à partir du 1er avril

Organisé par le Comité d'Hermaville et la Pétanque Sainsoise
Le Dimanche 2 juin de 8h00 à 17h00
Cité Hermaville
400 exposants 7,50 euros les 5 mètres.
Renseignements -> M. ROUSSEL au 06 03 39 92 18
du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00 à partir du 1er avril

Mots-Mêlés

E C S M C Y Y J D Z Z V A A J M
 W O A A O O I T D V K P D R S U
 D N I R M Q S H E Z L C J R M N
 U S N G M W L E E I P O O O A I
 F E S U U G Y D E K R O I N I C
 Z I O E N I B H K E E W N D R I
 I L I R E E O S F Y F T T I E P
 A E S I Y Z O S C D E Z L S U A
 Y U T T S N A F F E T S N S V L
 A C C E S S I B I L I T E E R I
 G O H E L L E T T E C A P M X T
 Q J E K N W K E I G E H W E M E
 Q P M A N D A T L U D L J N R V
 E I F F E L N P I E U L V T E G
 U R B A N I S M E F Y W Z U E H
 A O N R C H K B C M I M E U U K

ACCESSIBILITE	MAIRE
ADJOINT	MANDAT
ARRONDISSEMENT	MARGUERITE
COMMUNE	MUNICIPALITE
CONSEIL	PREFET
DELEGUE	SAINSOIS
EIFFEL	URBANISME
GOHELLETTE	



La recette de l'atelier cuisine des IRIS

*Lasagnes aux courgettes et au chèvre
proposée par Cathy*

Etape 1

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C). Laver les courgettes, les râper avec une grosse grille.

Les faire revenir 15 min à feu doux dans une poêle.



Etape 2

Ajouter les chèvres frais, saler et poivrer.

Etape 3

Mettre les pâtes à cuire.

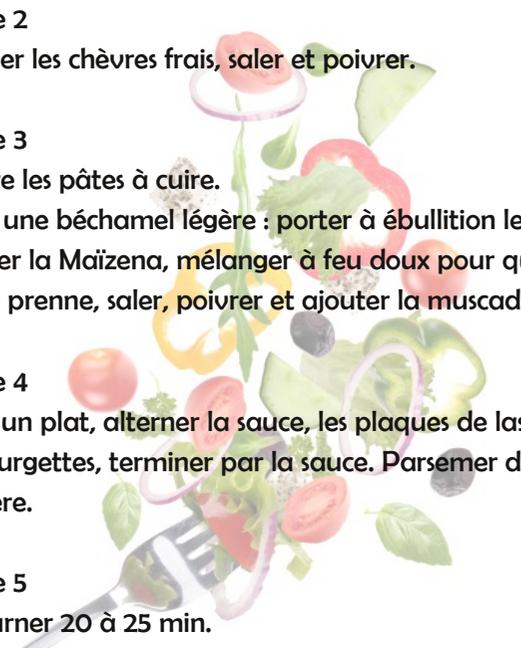
Faire une béchamel légère : porter à ébullition le lait et ajouter la Maïzena, mélanger à feu doux pour que la sauce prenne, saler, poivrer et ajouter la muscade.

Etape 4

Dans un plat, alterner la sauce, les plaques de lasagnes, les courgettes, terminer par la sauce. Parsemer de gruyère.

Etape 5

Enfourner 20 à 25 min.



Bon appétit !

Retrouvez les 7 différences entre ces 2 photos



Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Rédaction : Le Comité Gohellette

Conception : Service Communication

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lès-Béthune

Réalisé avec le logiciel libre et opensource : Scribus

LES 10 KM LES PLUS COLORÉS DE SAINS-EN-GOHELLE

COLORFUL WALK in Sains-en-Gohelle



**UNE PROMENADE LUDIQUE, COLORÉE ET FAMILIALE
ORGANISÉE À L'OCCASION DES QUARTIERS D'ÉTÉ**

5 OU 10 KM

**MARCHE,
COURSE OU VÉLO**

OUVERT À TOUS

**JETS DE COULEUR
PENDANT
LA PROMENADE**

**VENEZ PARTICIPER
EN FAMILLE**

**AMBIANCE
CHALEUREUSE
ET CONVIVIALE**

**MUSIQUE
ET ANIMATION**

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

#2ème Edition

SAMEDI 6 JUILLET

STADE MUNICIPAL - DÉPART : 9H30

**Participation gratuite en échange d'un jouet
qui sera remis au Secours Populaire de Sains-en-Gohelle**

**Renseignements au 06 78 04 66 67
et inscriptions sur www.sains-en-gohelle.fr**

Conception et Impression Mairie de Sains-en-Gohelle
Site : www.sains-en-gohelle.fr - Facebook : VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

**NGS
QUARTIERS
D'ÉTÉ**